

# Prix et accès aux traitements médicamenteux innovants

## Déclaration du groupe des Professions libérales

Le progrès des médicaments a permis de réduire la mortalité de nombreuses maladies, en transformant certaines, autrefois inexorablement mortelles, en maladies chroniques tout en améliorant la qualité de vie des patients, c'est le cas du SIDA avec les trithérapies, et parfois en menant à leur guérison, c'est le cas de certains cancers ou de l'hépatite C.

L'innovation thérapeutique est un processus long et très coûteux. Celui-ci peut durer plus d'une quinzaine d'années pour un investissement qui se chiffre en milliard d'Euros avec le risque de ne pas aboutir. Ces coûts sont intégralement supportés par l'entreprise industrielle pharmaceutique.

C'est pourquoi, cette industrie s'est progressivement concentrée et mondialisée, avec des entreprises qui, le plus souvent, ont basé leur siège aux Etats-Unis, afin d'être au plus proche du plus gros marché de médicaments au monde.

Face à cette industrie mondialisée, les Etats, avec des moyens financiers inégaux mais toujours limités, sont entrés de facto en compétition les uns par rapport aux autres, espérant tirer chacun au maximum leur avantage.

La faiblesse, pour ne pas dire l'absence, de coopération internationale, ni même à l'échelle européenne, entraîne des variations de prix conséquentes : de 1 à 95 selon les pays pour un même traitement (hépatite chronique C par exemple) !

Usant de méthodes de fixation des prix aussi indéchiffrables que tenues secrètes, les géants de l'industrie pharmaceutique se jouent des Etats et manient les ristournes dans la plus parfaite opacité.

Tant bien que mal, les gouvernements tentent d'y faire face, avec des mécanismes de plus en plus complexes, mais avec des résultats imparfaits. Malgré cela, les prix continuent de grimper : 41 000 € pour un traitement de 3 mois dans l'hépatite C, 50 000 €/an/patient dans le cancer. Ces chiffres donnent le vertige et des sueurs froides à notre système d'Assurance maladie.

Pourquoi cette envolée ? Les raisons sont multiples :

- scientifiques bien sûr par le développement de la médecine personnalisée, car on est passé d'une médecine de masse à une médecine individualisée ;
- économiques également car la recherche coûte de plus en plus cher ;
- mais aussi commerciales : la stagnation du marché traditionnel du médicament du fait d'une régulation efficace pousse les laboratoires à tenter de se rattraper sur un marché plus porteur.

Jusqu'ici, la France a plutôt mieux résisté que d'autres, mais il faut aller plus loin.

Le grand intérêt de l'avis qui nous est présenté aujourd'hui est de prodiguer quelques recommandations judicieuses afin de compléter les dispositifs existants, mais rien ne sera réellement efficace dans un cadre franco-français. Une coopération européenne au minimum, et au mieux au niveau mondial, est indispensable.

Il y a urgence car les fondements même de notre système de santé, où « chacun contribue selon ses moyens et en bénéficie selon ses besoins », sont menacés.

Le débat entre système baptisé « d'humaniste », le nôtre, et celui d'outre-manche qualifié « d'utilitariste » commence à se poser. Le risque est grand de voir les questions budgétaires l'emporter d'autant que notre pays écarte trop souvent les débats publics sur les questions de santé ou éthiques qui restent un tabou...

Merci aux deux rapporteurs, qui ont su faire preuve d'écoute, de compréhension et de dialogue pour rendre plus digeste et abordable un sujet très technique et complexe.

Le groupe des professions libérales a voté l'avis.